Chères et chers journalistes et sympathisant·es,

Vous trouverez ci-dessous une lettre ouverte que nous avons adressée ce jour au Secrétariat d'Etat aux Migrations, à travers Messieurs Mario Gattiker, Secrétaire d'Etat, et Pierre-Alain Ruffieux, responsable asile pour la Suisse romande. Elle a également été envoyée à Monsieur Jean-Nathanaël Karakash, conseiller d'Etat neuchâtelois en charge du Département de l'Economie et de l'Action Sociale.

Droits humains gravement violés au Centre Fédéral d'Asile de Boudry : peut-on encore parler d'un centre "d'asile" ?

Nous dénonçons depuis longtemps des situations inhumaines au Centre Fédéral d'Asile (CFA) de Boudry (NE)[1], mais les cas de réfugié·es subissant de mauvais traitements - le mot est faible - s'accroît de façon préoccupante. Ce qui se passe depuis plusieurs mois maintenant est intolérable et ne peut rester sans réaction de notre part.

Selon nos informations et observations, nous ne sommes pas face à des cas isolés, mais devant un véritable système punitif, qui va au-delà de tout ce qu'on peut imaginer. Abus de pouvoir de certain·es agent·es de sécurité de l'entreprise Protectas, mépris et comportements racistes qui créent un climat de peur et poussent à bout certain·es habitant·es du Centre. Visites impromptues du personnel de sécurité dans les chambres, sans frapper, ni dire bonjour, gestion catastrophique des conflits, sans souci de calmer le jeu, ni d'écouter. "Ils ne savent pas parler, ils répriment", raconte un habitant du Centre. Des requérant·es jugé·es arbitrairement et hâtivement comme récalcitrant·es sont enfermé·es pendant des heures dans des containers insalubres et sous-chauffés. Plusieurs témoignages attestent d'une salle sans aucun mobilier, avec des taches de sang et des odeurs de vomi et d'urine. Beaucoup en ressortent traumatisés. Une personne s'est récemment retrouvée en état d'hypothermie[2].

Les témoignages vont tous dans le même sens : peur de porter plainte par crainte des conséquences pour sa procédure d'asile ou par crainte de recroiser les mêmes agent·es de sécurité. Mais les faits sont là : utilisation abusive du spray au poivre, plaquages au sol, insultes homophobes, harcèlement envers des personnes vulnérables et hospitalisations suite à l'enfermement dans des cellules. Plusieurs tentatives de suicide

sont attestées et il y a eu mort d'homme : le 23 décembre, un requérant d'asile est décédé aux abords du Centre de Boudry. Il s'agissait d'une personne vulnérable, suivie en psychiatrie et qui avait déjà tenté de se suicider. Alors que cette personne avait besoin d'aide, à plusieurs reprises, le personnel de sécurité de Protectas lui a refusé l'accès au Centre, du fait de son état d'ivresse.

A Boudry, la violence est banalisée. Au lieu d'apaiser les conflits, les agent·es de Protectas les attisent. Des membres du personnel de sécurité abusent de leur pouvoir en faisant régner leurs propres lois. Ainsi, alors que les cellules d'isolement ne sont prévues que pour protéger les requérant·es d'asile et le personnel du CFA de personnes ayant un comportement violent et pour une durée n'excédant pas deux heures[3], on constate que la réalité est tout autre. Le moindre dérangement est réprimé par un enfermement abusif et qui dépasse souvent le temps réglementaire, allant jusqu'à un isolement d'une nuit entière. Nous avons eu connaissance d'un mineur qui a été enfermé alors que le règlement l'interdit. De telles privations de liberté sont illégales. Pour échapper à ces mauvais traitements, beaucoup quittent la procédure d'asile en cours de route.

Les droits humains sont violés dans les CFA, en toute impunité, dans un silence de plomb que nous voulons briser. Ce qui se passe à Boudry se passe aussi ailleurs[4] et c'est la conséquence d'une logique de *camps*. C'est tout un système que nous dénonçons et non pas des dysfonctionnements ponctuels.

*****

Face à cette gestion désastreuse et les drames humains qu'elle entraîne, nous demandons qu'une enquête indépendante soit ouverte établissant les faits en toute objectivité. En accord avec les personnes qui ont pris contact avec Droit de Rester, nous sommes prêt·es à témoigner.

Nous demandons que des mesures concrètes soient prises pour mettre fin à ce système défaillant, qui transforme les CFA en prisons. Il n'est pas normal que le budget alloué à l'encadrement sécuritaire par le SEM soit plus important que celui consacré à l'encadrement social et sanitaire dans les CFA. Il est nécessaire de renverser la vapeur en engageant des professionnel·les du travail social et de la santé en nombre suffisant et ayant pour mission de soutenir, d'écouter, de soigner et de répondre aux besoins spécifiques des requérant·es d'asile. Ceci dans l'optique de créer un climat de bienveillance, réparateur des traumatismes vécus sur la route de l'exil par les personnes dont ils-elles ont la charge. Actuellement, les agent·es de sécurité ont des prérogatives immenses qui ne devraient absolument pas leur être confiées en raison d'un manque de formation flagrant.

Nous demandons la suppression immédiate de ces cellules-containers et la refonte complète du régime de sanctions.

Nous exigeons la fin de la privatisation du domaine de l'asile ; l'arrêt de toute collaboration avec des entreprises de sécurité ou d'encadrement privées de surcroit cotées en bourse (telles que Protectas, Securitas ou ORS) dans le cadre des CFA et autres lieux d'hébergement. L'asile n'est pas un business. L'argent attribué à ces tâches par l'Etat doit revenir à des structures sociales et de soins publiques.

Nous exigeons transparence et respect du droit suisse et international. Actuellement les CFA sont des boîtes noires : les règlements internes sont inaccessibles, les requérant·es d'asile n'obtiennent pas les rapports des sanctions prononcées à leur encontre, rapports rédigés par Protectas dont le contenu varie à leur guise afin de justifier les sanctions aux yeux du SEM. Toute sanction devrait être prononcée par du personnel cadre du SEM.

Nous demandons l'introduction d'un organe de médiation indépendant de gestion des plaintes vers qui les requérant·es d'asile lésé·es pourraient se tourner. Finalement, il est nécessaire d'ouvrir les portes des CFA aux organisations et personnes de la société civile – comme c'est notamment le cas en Hollande, pays dont la Suisse s'est inspirée pour mettre en œuvre le système actuel – afin de rompre l'isolement et de cesser avec ces zones de non-droit.

Nous demandons aussi la fermeture du Centre spécifique des Verrières, restreignant la liberté de mouvement de ses occupants de par son emplacement-même et conçu comme un centre punitif. C'est de soutien psychologique et de soins dont les requérant·es d'asile, y compris celles et ceux qui sont jugés récalcitrant·es, ont besoin à leur arrivée. L'équité des soins par rapport à ceux offerts à la population résidente doit être effective. Ce sont l'isolement, l'exclusion, la promiscuité et l'armada d'interdits qui accentuent les traumatismes, les addictions, le stress et les tensions. Stop à la logique de camp !

C'est une alerte que nous lançons. Nous espérons qu'elle sera entendue et attendons qu'elle soit suivie d'effets dans les meilleurs délais.

Contact médias :

Denise Graf, 076 523 59 36

Louise Wehrli, 076 616 10 85

Caterina Cascio, 077 928 81 82

[1] Voir par exemple ici : https://rester.ch/wp-content/uploads/2020/05/2020.05.28_Communiqu%C3%A9_de_presse_camp_nous_d%C3%A9non%C3%A7ons-1.pdf ou là :

https://www.canalalpha.ch/play/minimag/episode/3819/risque-de-suicide-quel-soutien-psy-pour-les-migrants-a-boudry

[2] Le 17 février, la radio RTN révèle un cas d'hypothermie survenue au centre de Boudry 2 jours plus tôt : https://www.rtn.ch/rtn/Actualite/Region/20210215-Etat-d-hypothermie-au-Centre-de-Perreux.html

[3] Voir à ce sujet les p. 51-52 du Plan d'exploitation Hébergement : https://www.plattform-ziab.ch/wp-content/uploads/2020/10/SEM_PLEX_2020.pdf

[4] A ce sujet, sur les violences au Centre de Giffers : https://asile.ch/2020/06/23/le-courrier-violences-a-chevrilles/, sur celles au centre de Bâle : https://3rgg.ch/securitas-gewalt-im-lager-basel/ , témoignages récoltés par Migrant Solidarity Network (1 et 2), ici le rapport de la Commission Nationale de Prévention de la Torture : https://asile.ch/wp-content/uploads/2021/01/CNPT_CFA_DEC_2020-fr-1.pdf et là le communiqué de humanrights.ch : https://www.humanrights.ch/fr/qui-sommes-nous/commentaire-violences-cfa

Association Droit de Rester Neuchâtel

c/o L'AMAR - Rue de la Coquemène 1
2000 Neuchâtel
077 486 80 21
info@rester.ch
http://rester.ch/

CCP : 14-980701-0
IBAN : CH18 0900 0000 1498 0701 0